

27 adhérents présents + 19 bons pour « pouvoir », 2 profs d'Aqua gym et une kiné

1 - **Bilan de l'année 2021/2022** : La présidente Nicole Imbert ouvre la séance à 19h15 ► elle présente les différents membres du bureau présents et annonce la démission de notre secrétaire adjointe Fabienne Solet. Une place est donc vacante. Elle donne ensuite la parole à la secrétaire qui présente le **rapport moral** puis cède la parole à la trésorière qui présente le **bilan financier** de l'année écoulée :

Rapport moral ► 69 adhérents en début d'année / 78 en fin d'année plus 5 inscrits aux cours à la demande / 11 cours d'Aquagym par semaine encadrés par 3 professeurs (à remarquer que c'est en progrès puisque l'année précédente il y avait 64 inscrits plus 5 à la demande pour 12 cours). 5 cours n'étaient pas complets (un cours à 5 personnes, un à 6 et trois cours à 7 personnes). Ces cours sont déficitaires. Un cours coûte 72€. **A 9 personnes il y a + 9€** par cours. Un effort devra être fait pour la nouvelle saison pour ouvrir des cours avec un effectif suffisant.

Bilan Financier ► L'exercice 2021/2022 dégage un bénéfice de **322,65€** grâce aux bénéfices de la tombola (**901€**) et à l'annulation de chèques (pour un total de **980€**), sans quoi les pertes auraient été de **1568€**. De plus nous avons **2500€** de loyer de retard dûs aux kinés et **1514€** d'URSSAF à payer sur les salaires.

2 - **Perspectives et évolutions pour l'année 2022/2023** :

- **On ne renouvellera pas la tombola malgré le bénéfice qu'elle rapporte.**
- **Maintien de l'année à 280 € + 10 € d'adhésion** pour 32 cours, (tarifs dégressifs « familles » et réduction pour « les lycéens et étudiants » = **262 € l'année**). Pour les **cours à la demande**: personne abonnée à l'année le **cours à 10 €** - Hors abonnement à l'année le **cours à la demande = 14€**.
- **Le certificat médical (rappel)** : il est obligatoire, attention à la validité des 3 ans. Même si un questionnaire de santé peut être complété et rendu il convient de rester prudent quant à la validité de ce document qui ne garantit pas totalement vos aptitudes à pratiquer une activité sportive. Rien ne vaut une consultation **chez un médecin du sport**.
- **Les réinscriptions** : elles se feront au mois de **juin 2023** afin d'organiser l'ouverture de cours avec effectifs suffisants.
- **Règlement** : Compte tenu des contrôles de qualité de l'eau de la piscine et exigences de l'agence régionale de santé (**ARS**) **une douche savonnée est obligatoire** avant d'accéder au bassin.
- **Communication** : poursuite du site internet (renseignements et documents (fiches d'inscriptions téléchargeables en ligne)) et des échanges par mail avec gymsante.ternand@gmail.com
- **Effectifs** : Pour cette nouvelle saison nous avons déjà **93 inscrits à l'année et 4 cours à la demande**.
- **Renouvellement de la secrétaire adjointe** : Madame Marie-Noëlle Frézet se présente.

Nous pouvons dire que l'association a tenu ses engagements : les effectifs sont en hausse, la trésorerie se stabilise pour l'instant malgré des dépenses conséquentes : Indexation du coût de la piscine au nombre d'adhérents (10€/ mois et par personne), remboursement de l'URSSAF (échancier jusqu'à 2023), remboursement du passif des kinés (1000€ donnés) à qui il est prévu de verser encore au moins 1500€ cette nouvelle saison. Les dépenses de secrétariat ont été réduites, maintien de la cotisation au même tarif....

3 - **Le vote** ► L'ensemble du bilan et des perspectives sont adoptées à l'unanimité.

La séance est levée à 20h40 avec le verre de l'amitié et la distribution des derniers tickets de tombola

La Présidente

La secrétaire

